

Programme d'acquisition d'une propriété
 Formulaire de demande d'aide financière
Juin 2014

Pour obtenir de l'aide pour compléter ce formulaire, veuillez contacter la Direction de l'habitation au 514 872-4630

www.ville.montreal.qc.ca/habitation

Le programme

Ce programme offre une aide financière aux nouveaux acheteurs de certains types d'unités résidentielles sur le territoire de la Ville de Montréal qui occuperont leur habitation à titre de résidence principale. Il est issu de l'entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal en vertu du Programme Rénovation Québec.

Deux types d'acheteurs d'une propriété peuvent recevoir une aide financière :

1. L'acheteur qui n'a détenu aucun droit de propriété d'une unité résidentielle ou d'un bâtiment résidentiel au Québec au cours des 5 dernières années et qui fait l'acquisition d'une propriété neuve dont le prix total, incluant les taxes et les extras, ne dépasse pas les montants suivants :

PROPRIÉTÉ NEUVE	
Clientèle	Prix d'achat maximal admissible ²
Accédants à la propriété (première propriété résidentielle)⁴	
Ménages sans enfant (un seul acheteur)	200 000 \$
Ménages sans enfant (plusieurs acheteurs) ¹	250 000 \$
Ménages avec au moins un enfant	280 000 \$
	360 000 \$ Lorsqu'il s'agit d'un « logement pour famille » ³
Acheteurs expérimentés⁵	
Ménages avec au moins un enfant	360 000 \$ Lorsqu'il s'agit d'un « logement pour famille » ³

¹ Au moins deux acheteurs devront faire de l'unité résidentielle acquise leur résidence principale.

² Incluant les taxes et les extras. Le prix d'achat maximal est majoré de 2 500 \$ lorsque le logement est certifié conforme au programme d'efficacité énergétique Novoclimat ou de 5 000 \$ lorsqu'il est conforme à la certification LEED. Le prix d'acquisition, s'il inclut sur le même acte de vente un espace de stationnement, sera diminué de la valeur, telle que déclarée par le promoteur, de cet espace de stationnement. La valeur de l'espace de stationnement ne doit pas dépasser la juste valeur marchande d'un espace de stationnement.

³ Un « logement pour famille » se définit comme une unité résidentielle neuve comprenant au moins 5 pièces, dont au moins 3 chambres à coucher fermées et dotées d'une fenêtre. Pour ce type de logement, le montant forfaitaire varie en fonction de la superficie intérieure habitable qui est indiquée sur le certificat de localisation. Prenez note que cette superficie est plus petite que celle généralement utilisée par les promoteurs (superficie brute), différence pouvant atteindre 15 %.

⁴ Une personne est considérée comme un accédant à la propriété si elle n'a pas été propriétaire, au Québec, d'une unité résidentielle au cours des 5 années précédant l'achat de la propriété visée par l'aide financière.

⁵ Une personne est considérée comme un acheteur expérimenté si elle est actuellement propriétaire d'une unité résidentielle ou si elle l'a été au cours des 5 années précédant l'achat de la propriété visée par l'aide financière.

2. L'acheteur, qui n'a détenu aucun droit de propriété d'une unité résidentielle ou d'un bâtiment résidentiel au Québec au cours des 5 dernières années et qui fait l'acquisition d'un bâtiment existant entièrement résidentiel, dont le prix d'achat ne dépasse pas les montants qui suivent et comprenant 1, 2 ou 3 logements hors sol, dont au moins un, pour les bâtiments de 2 ou 3 logements hors sol, est offert en location au moment du paiement de la subvention :

PROPRIÉTÉ EXISTANTE	
Clientèle	Prix d'achat maximal admissible
Accédants à la propriété (première propriété résidentielle)¹	
Ménages avec au moins un enfant	Bâtiment de 1 logement hors sol : 400 000 \$
	Bâtiment de 2 logements hors sol : 450 000 \$
	Bâtiment de 3 logements hors sol : 490 000 \$

¹ Une personne est considérée comme un accédant à la propriété si elle n'a pas été propriétaire, au Québec, d'une unité résidentielle au cours des 5 années précédant l'achat de la propriété visée par l'aide financière.

Les ménages avec enfants qui profiteront de l'aide financière dans le cadre de ce programme seront admissibles à un titre de 6 mois de transport en commun gratuit à l'achat d'une carte annuelle OPUS à tarif régulier (un titre gratuit par ménage). Ces familles recevront également deux cartes Accès Montréal. Les modalités pour obtenir ces avantages leur seront indiquées au moment de l'approbation de l'aide financière. De plus, certains critères d'admissibilité aux programmes Rénovation à la carte et Rénovation résidentielle majeure sont assouplis, sous réserves de certaines conditions, pour les bénéficiaires qui obtiennent une aide financière suite à l'acquisition d'un bâtiment résidentiel existant.

Pour être considéré comme un ménage avec enfants, le ménage doit compter au moins un enfant ayant moins de 18 ans à la date de l'achat ou devant naître, ou être adopté, dans les 9 mois suivant cette date; en outre, l'enfant doit demeurer avec le demandeur au moins 40 % du temps.

Aux fins du programme, la date de l'achat correspond à la date de l'inscription de la transaction au Registre foncier.

Quoi faire pour remplir une demande ?

Important : Si vous avez en main une version papier du formulaire, assurez-vous d'avoir la version la plus récente en validant la date apparaissant sur l'en-tête dans le formulaire disponible sur le site Web de la Ville de Montréal (ville.montreal.qc.ca/habitation).

Pour déposer une demande d'aide financière, vous devez :

1. Vérifier si vous répondez aux critères d'admissibilité en vous référant au début de la partie 2 ou 3, selon le type d'achat qui correspond à votre situation;
2. Remplir toutes les sections du formulaire de demande selon que vous avez acheté une propriété neuve ou existante en suivant les directives indiquées à chacune des parties;
3. Apposer la signature de tous les propriétaires inscrits à l'acte de vente (ou à l'offre d'achat);
4. Joindre à votre demande tous les documents indiqués à la page 19 ou 20 du présent formulaire selon que votre demande est déposée sur la base d'une offre d'achat ou sur la base d'un acte de vente;
5. S'il y a lieu, fournir un mandat autorisant un des propriétaires ou une tierce partie à agir au nom des propriétaires dans le traitement de la demande;
6. Faire parvenir le tout dans les délais prévus (voir tableau suivant) en personne, par courrier, ou par fax (514 872-3883) à la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal (303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage, Montréal H2Y 3Y8). Vous pouvez également déposer, en personne, votre demande d'aide financière à votre bureau d'arrondissement ou dans l'un des bureaux Accès Montréal.

Remarque : L'envoi d'un dossier incomplet retarde le traitement de votre demande.

Délai maximal pour déposer une demande et fournir les documents requis

Demande déposée sur la base	Délai maximal pour déposer la demande	Délai maximal pour fournir les documents requis
D'une offre d'achat (contrat préliminaire)	Au plus tôt 18 mois avant la date prévue de la signature de l'acte de vente et au plus tard 1 jour avant la signature de l'acte de vente, tant que le programme est en vigueur	6 mois suivant la signature de l'acte de vente
D'un acte de vente	Au plus tard 6 mois suivant l'inscription de la transaction au Registre foncier, tant que le programme est en vigueur	6 mois suivant la date d'approbation de la demande

Remarque importante : toute demande d'aide financière reçue plus de 6 mois après l'inscription de la transaction au Registre foncier sera refusée. La date de réception de la demande à la Direction de l'habitation, au bureau Accès Montréal ou au bureau d'arrondissement fait foi de date de dépôt de la demande d'aide financière. Le requérant est responsable de s'assurer que sa demande est bel et bien parvenue à la Direction de l'habitation. Si une demande est déposée en personne, les requérants sont priés d'obtenir un accusé de réception. Pour une demande faite par courrier, il est recommandé de conserver une preuve de l'envoi.

À quoi s'engage le demandeur qui obtient une aide financière ?

Le bénéficiaire doit s'engager à demeurer propriétaire de sa nouvelle habitation pendant au moins 3 ans à compter de la date d'achat et à l'occuper à titre de résidence principale. Également, le bénéficiaire de l'aide financière pour l'acquisition d'un bâtiment résidentiel existant de 2 ou 3 logements hors sol doit s'engager à ne pas convertir cet immeuble en copropriété divisée dans les 3 ans qui suivent l'octroi de l'aide financière. Un notaire choisi par le bénéficiaire devra préparer et inscrire ces engagements au Registre foncier. Des frais peuvent être exigés par le notaire. Si le bénéficiaire ne respecte pas son engagement, il devra rembourser l'aide financière en tout ou en partie. Cette disposition ne s'applique pas si le bénéficiaire vend cette unité résidentielle dans les 3 ans de son achat mais qu'il a acquis et occupera à titre de résidence principale une autre propriété résidentielle sur le territoire de la Ville de Montréal au plus tard 1 mois suivant la vente de la propriété qui a fait l'objet d'une aide financière.

Ce document est un résumé du Règlement sur la subvention pour l'acquisition d'une propriété [03-168].

D'autres modalités peuvent s'appliquer. Les modalités de ce programme publiées dans les pages du site Web ville.montreal.qc.ca/habitation en constituent la version la plus à jour. En cas de différence entre la version du site Web et une autre version, qu'elle soit électronique ou imprimée, la version du site Web prévaudra. De même, en cas de disparité entre le présent document ou le site Web et le Règlement sur la subvention pour l'acquisition d'une propriété [03-168], ce dernier prévaudra.

Sauf indication contraire, pour chaque question, veuillez encercler le chiffre correspondant à votre réponse.

Identification de l'unité ou du bâtiment résidentiel

1.1 Indiquer l'adresse de l'unité résidentielle neuve ou du bâtiment résidentiel existant faisant l'objet de la demande

N° Rue App. Code postal

Arrondissement

1.2 Date prévue du début de l'occupation de l'unité neuve ou du bâtiment résidentiel

Année Mois Jour

Type de demande

1.3 Demande déposée sur la base de :

- 1 L'offre d'achat (contrat préliminaire)
- 2 L'acte de vente

Identification du demandeur

1.4 Inscrire le nom de chaque propriétaire de l'unité ou du bâtiment résidentiel faisant l'objet de la demande, ainsi que les coordonnées actuelles complètes de chacun des propriétaires inscrits sur l'offre d'achat ou l'acte de vente.

Propriétaire 1

Mme M. Prénom Nom

N° Rue App. Ville

Province Code postal Téléphone (domicile) Téléphone (travail)

Courriel

Propriétaire 2

Mme M. Prénom Nom

N° Rue App. Ville

Province Code postal Téléphone (domicile) Téléphone (travail)

Courriel

1.5 Plus de deux propriétaires ? 1 Oui 2 Non

Si oui, inscrire leurs nom et adresse sur la page 17 du formulaire.

1.6 Les ménages avec enfant(s) qui bénéficieront de l'aide financière dans le cadre de ce programme seront admissibles à un titre de transport en commun gratuit pendant 6 mois à l'achat d'une carte annuelle OPUS à tarif régulier (un titre gratuit par ménage). **Si vous avez au moins un enfant de moins de 18 ans, est-ce que cette offre vous intéresse ?**

1 Oui 2 Non

1.7 Est-ce que tous les acheteurs occuperont la propriété à titre de résidence principale ?1 Oui 2 Non Si non, combien l'occuperont ? _____
Nom(s) du (des) propriétaire(s) qui occupera (occuperont) l'unité : _____**1.8 Avant d'acheter la propriété faisant l'objet de la demande, vous et, s'il y a lieu, le deuxième propriétaire, vous étiez (Si vous êtes plus de deux propriétaires, allez à la page 17 pour fournir l'information supplémentaire) :**Propriétaire 1 : 1 Locataire 2 Colocataire 3 Chez vos parents
4 Propriétaire Autre, précisez : _____Propriétaire 2 : 1 Locataire 2 Colocataire 3 Chez vos parents
4 Propriétaire Autre, précisez : _____**1.9 Devenez-vous propriétaire pour la première fois ? (Si vous êtes plus de 2 propriétaires, allez à la page 18 pour fournir l'information supplémentaire.)**Propriétaire 1 : 1 Oui, passez à la question 1.10
2 NonPropriétaire 2 : 1 Oui, passez à la question 1.10
2 Non**1.9.1. Veuillez préciser :**Propriétaire 1 : 1 Vous avez déjà vendu votre propriété
Date d'inscription de la vente au registre foncier : _____
2 Vous avez l'intention de vendre pour pouvoir acheter votre nouvelle propriété
3 Vous avez l'intention de conserver cette propriété
4 Autre, précisez : _____Propriétaire 2 : 1 Vous avez déjà vendu votre propriété
Date d'inscription de la vente au registre foncier : _____
2 Vous avez l'intention de vendre pour pouvoir acheter votre nouvelle propriété
3 Vous avez l'intention de conserver cette propriété
4 Autre, précisez : _____**1.9.2. Veuillez indiquer l'adresse de la propriété et préciser s'il s'agit :**Propriétaire 1 : 1 D'une résidence principale
2 D'une résidence secondaire (chalet, maison de villégiature)
3 Autre, précisez : _____
Adresse de la propriété : _____Propriétaire 2 : 1 D'une résidence principale
2 D'une résidence secondaire (chalet, maison de villégiature)
3 Autre, précisez : _____
Adresse de la propriété : _____

1.10 Comment avez-vous entendu parler du Programme d'acquisition d'une propriété ?

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1 Reportage (journaux, radio, télévision, etc.) | 8 Constructeur |
| 2 Publicité (Internet, journaux, Métrovision, etc.) | 9 Vendeur (ancien propriétaire) |
| 3 Document promotionnel de la Ville | 10 Notaire |
| 4 Site Web de la Ville | 11 Activité Découverte de quartier |
| 5 Bureau d'arrondissement ou bureau Accès Montréal | 12 Conférences données par la Ville |
| 6 Parents, amis | Autre, précisez : _____ |
| 7 Agent d'immeuble | |

Information sur les occupants de l'unité résidentielle neuve ou du bâtiment résidentiel existant

Cette section aidera les responsables des programmes d'habitation à mieux connaître les besoins des acheteurs montréalais et, ainsi, à mieux adapter leurs interventions à la réalité du marché. La Ville traitera l'information recueillie dans la plus complète confidentialité.

1.11 Sexe du répondant 1 Féminin 2 Masculin

1.12 Langue maternelle du répondant 1 Français 2 Anglais 3 Autre, précisez : _____

1.13 Combien de personnes, incluant vous-mêmes, demeurent ou demeureront dans le logement que vous occuperez ?

_____ adulte(s)

_____ enfant(s) de moins de 18 ans demeurant 40 % du temps ou plus avec vous

_____ enfant(s) de moins de 18 ans demeurant moins de 40 % du temps avec vous

1.14 Dans quel type de ménage peut-on classer le vôtre ?

1 Personne seule

2 Couple sans enfant

3 Couple avec enfant(s) : s.v.p. répondez à la question 1.15

4 Famille monoparentale : s.v.p. répondez à la question 1.15

Autre, précisez : _____

1.15 Si vous avez répondu « Couple avec enfant(s) » ou « Famille monoparentale » à la question 1.14, indiquez le nombre d'enfants vivant avec vous âgés de :

_____ Moins de 5 ans

_____ 5 à 11 ans

_____ 12 à 17 ans

_____ 18 ans et plus

Pour les questions 1.16 à 1.18, s.v.p. veuillez compléter toutes les sections, incluant celles réservées à l'autre occupant.

1.16 À quelle catégorie d'âge appartenez-vous ?

Répondant		Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)	
1 Moins de 25 ans	4 45 à 54 ans	1 Moins de 25 ans	4 45 à 54 ans
2 25 à 34 ans	5 55 à 64 ans	2 25 à 34 ans	5 55 à 64 ans
3 35 à 44 ans	6 65 ans et plus	3 35 à 44 ans	6 65 ans et plus

1.16.1 Êtes-vous né au Canada ?

Répondant		Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)	
1 Oui		1 Oui	
2 Non, mais j'y habite depuis 5 ans ou moins		2 Non, mais j'y habite depuis 5 ans ou moins	
3 Non, mais j'y habite depuis 6 à 10 ans		3 Non, mais j'y habite depuis 6 à 10 ans	
4 Non, mais j'y habite depuis 11 ans et plus		4 Non, mais j'y habite depuis 11 ans et plus	

1.17 Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété ?

Répondant		Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)	
1 Études primaires		1 Études primaires	
2 Études secondaires		2 Études secondaires	
3 Diplôme d'une école de métier		3 Diplôme d'une école de métier	
4 Études collégiales et autres études non universitaires		4 Études collégiales et autres études non universitaires	
5 Études universitaires sans diplôme		5 Études universitaires sans diplôme	
6 Études universitaires avec diplôme		6 Études universitaires avec diplôme	

1.18 Quelle est votre principale occupation ?

Répondant		Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)	
1 Journalier	6 Professionnel	1 Journalier	6 Professionnel
2 Travailleur spécialisé	7 Sans emploi	2 Travailleur spécialisé	7 Sans emploi
3 Employé de bureau	8 Étudiant	3 Employé de bureau	8 Étudiant
4 Technicien	9 Retraité	4 Technicien	9 Retraité
5 Cadre ou gestionnaire	10 À la maison	5 Cadre ou gestionnaire	10 À la maison

1.19 Dans quelle catégorie se situe le revenu total avant impôts de tous les membres de votre ménage ?*(N'encerclez qu'une seule réponse.)*

- | | | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1 40 000 \$ ou moins | 5 Entre 60 001 \$ et 70 000 \$ | 9 Entre 120 001 \$ et 150 000 \$ |
| 2 Entre 40 001 \$ et 50 000 \$ | 6 Entre 70 001 \$ et 80 000 \$ | 10 Plus de 150 000 \$ |
| 3 Entre 50 001 \$ et 55 000 \$ | 7 Entre 80 001 \$ et 100 000 \$ | |
| 4 Entre 55 001 \$ et 60 000 \$ | 8 Entre 100 001 \$ et 120 000 \$ | |

1.20 Quel a été le facteur ayant contribué le plus à votre décision d'acheter une propriété maintenant ?*(N'encerclez qu'une seule réponse.)*

- 1 Les taux d'intérêt avantageux
- 2 L'existence du Programme d'acquisition d'une propriété
- 3 Des changements dans ma situation personnelle ou financière
- 4 La difficulté de trouver des logements ayant un loyer abordable
- 5 Le besoin d'un logement plus grand

1.21 Avant d'habiter le logement ou le bâtiment visé par la demande, quel était votre lieu de résidence ?**Code postal :** _____

- 1 Montréal, dans le même arrondissement
- 2 Montréal, dans un autre arrondissement
- 3 Laval
- 4 Rive-Nord (Repentigny, Terrebonne, Boisbriand, etc.)
- 5 Rive-Sud (Longueuil, Varennes, Châteauguay, etc.)

Autre, précisez : _____

1.22 Connaissez-vous le quartier où vous avez acheté ?

- | | |
|---------------|-------------|
| 1 Pas du tout | 3 Assez |
| 2 Un peu | 4 Très bien |

1.23 Quel facteur a été le plus déterminant dans votre choix d'acheter une propriété à Montréal ?

1.24 Pour constituer votre mise de fonds, quelle source de revenu a été la plus importante ?*(N'encerclez qu'une seule réponse.)*

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1 REER (Programme RAP) | 4 Gain ponctuel (héritage, loterie) |
| 2 Autres économies personnelles | 5 Le produit de la vente de votre propriété actuelle |
| 3 Prêt ou don d'un parent | 6 Prêt personnel autre qu'un arrangement relié au Programme d'acquisition d'une propriété |

1.25 Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre choix d'acheter à Montréal ?*(N'encerclez qu'une seule réponse.)*

- 1 Le Programme d'acquisition d'une propriété m'a incité à acheter à Montréal plutôt qu'à l'extérieur de l'île de Montréal.
- 2 Le Programme d'acquisition d'une propriété m'a donné la marge de manœuvre financière qui me manquait pour acheter à Montréal.
- 3 J'aurais acheté à Montréal de toute façon.

1.26 Au total, votre ménage possède combien de voitures (autos) ?

0 Aucune 1 Une 2 Deux 3 Trois ou plus

Pour les questions 1.27 et 1.28, s.v.p. bien compléter toutes les sections, incluant celles réservées à l'autre occupant.

1.27 De la propriété qui fait l'objet de la demande, quel est (ou sera) votre mode de transport usuel pour vous rendre au travail ?

	Répondant	Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)
Voiture	1	1
Transport en commun	2	2
Vélo	3	3
À pied	4	4
Ne s'applique pas	5	5

1.28 De la propriété qui fait l'objet de la demande, combien de temps prenez-vous (ou prendrez-vous) pour vous rendre à votre lieu travail (mode usuel de transport) ?

	Répondant	Autre occupant (conjoint ou copropriétaire seulement)
Moins de 15 minutes	1	1
Environ 15 minutes	2	2
Environ 30 minutes	3	3
Environ 45 minutes	4	4
1 heure et plus	5	5
Ne s'applique pas	6	6

- Pour une demande relative à une unité résidentielle neuve : passez à la partie 2.
- Pour une demande relative à un bâtiment résidentiel existant : passez à la partie 3.

Cette partie doit être remplie seulement par l'acheteur d'une unité résidentielle neuve

Conditions d'admissibilité à l'aide financière

1. L'acheteur est une personne physique.
2. L'acheteur doit démontrer qu'il n'a pas été propriétaire, incluant par le biais d'une succession, d'une habitation située au Québec au cours des 5 années précédant l'achat. Toutefois, un acheteur qui a été propriétaire au cours des 5 dernières années reste admissible s'il acquiert un logement pour famille (3 chambres à coucher). Cette période de 5 ans est définie en fonction des dates d'inscription au Registre foncier de la vente de la propriété antérieure et de l'achat de la nouvelle propriété.
3. L'unité résidentielle doit être neuve et ne jamais avoir été habitée, sauf par le demandeur lui-même, et ce, pour une période maximale de 12 mois précédant l'achat.
4. Le prix d'achat incluant toutes les taxes et les extras doit respecter les montants indiqués ci-dessous :

PROPRIÉTÉ NEUVE	
Clientèle	Prix d'achat maximal admissible ²
Accédants à la propriété (première propriété résidentielle)⁴	
Ménages sans enfant (un seul acheteur)	200 000 \$
Ménages sans enfant (plusieurs acheteurs) ¹	250 000 \$
Ménages avec au moins un enfant	280 000 \$
	360 000 \$ Lorsqu'il s'agit d'un « logement pour famille » ³
Acheteurs expérimentés⁵	
Ménages avec au moins un enfant	360 000 \$ Lorsqu'il s'agit d'un « logement pour famille » ³

- ¹ Au moins deux acheteurs devront faire de l'unité résidentielle acquise leur résidence principale.
 - ² Incluant les taxes et les extras. Le prix d'achat maximal est majoré de 2 500 \$ lorsque le logement est certifié conforme au programme d'efficacité énergétique Novoclimat ou de 5 000 \$ lorsqu'il est conforme à la certification LEED. Le prix d'acquisition, s'il inclut sur le même acte de vente un espace de stationnement, sera diminué de la valeur, telle que déclarée par le promoteur, de cet espace de stationnement. La valeur de l'espace de stationnement ne doit pas dépasser la juste valeur marchande d'un espace de stationnement.
 - ³ Un « logement pour famille » se définit comme une unité résidentielle neuve comprenant au moins 5 pièces, dont au moins 3 chambres à coucher fermées et dotées d'une fenêtre. Pour ce type de logement, le montant forfaitaire varie en fonction de la superficie intérieure habitable qui est indiquée sur le certificat de localisation. Prenez note que cette superficie est plus petite que celle généralement utilisée par les promoteurs (superficie brute), différence pouvant atteindre 15 %.
 - ⁴ Une personne est considérée comme un accédant à la propriété si elle n'a pas été propriétaire, au Québec, d'un immeuble résidentiel au cours des 5 années précédant l'achat de la propriété visée par l'aide financière.
 - ⁵ Une personne est considérée comme un acheteur expérimenté si elle est actuellement propriétaire d'un bâtiment résidentiel ou si elle l'a été au cours des 5 années précédant l'achat de la propriété visée par l'aide financière.
5. Le(s) bénéficiaire(s) doivent s'engager à demeurer propriétaire(s) de l'unité résidentielle pour une période de 3 ans à compter de la date de l'achat et l'occuper à titre de résidence principale.
 6. L'unité doit être inscrite à un programme de garantie des maisons neuves d'une association reconnue.

Parties à remplir

Pour vous inscrire au programme, vous devez remplir les parties 1, 2 et 4 du présent formulaire et joindre, en plus du formulaire dûment rempli, les documents indiqués à la page 19 ou 20 selon le cas.

Identification de la propriété faisant l'objet de la demande

2.1 De quel type d'immeuble s'agit-il ?

- 1 Maison unifamiliale (isolée, jumelée ou en rangée)
- 2 Logement dans un immeuble d'appartements de 3 étages ou moins (hors sol)
- 3 Logement dans un immeuble d'appartements de 4 à 6 étages
- 4 Logement dans une tour d'habitation de 7 étages ou plus

2.1.1 Pour ceux ayant répondu 2, 3 ou 4 à la question 2.1, où est situé votre logement dans le bâtiment ?

4	4 ^e étage ou plus
3	3 ^e étage
2	2 ^e étage
1	Rez-de-chaussée (1 ^{er} étage)
0	Sous-sol ou demi-sous-sol

2.2 Votre habitation est-elle une copropriété divisée (condominium) ?

1 Oui 2 Non

2.3 Si oui, les frais mensuels de copropriété s'élèvent à :

- 1 Moins de 50 \$
- 2 De 50 \$ à 75 \$
- 3 De 76 \$ à 100 \$
- 4 De 101 à 150 \$
- 5 Plus de 150 \$

2.4 Avez-vous acheté une ou des places de stationnement ?

1 Oui Combien ? _____ À l'intérieur : _____ À l'extérieur : _____
 2 Non

2.5 Quelle est la superficie de votre logement selon le certificat de localisation ? _____ pi² ou _____ m²

2.6 Combien de pièces compte votre unité ?

- 1 Une (ou un loft)
- 2 Deux
- 3 Trois
- 4 Quatre
- 5 Cinq
- 6 Six ou plus

2.6.1 Combien y a-t-il de chambres à coucher, fermées et disposant chacune d'une fenêtre, dans votre unité ?

- 0 Aucune (il s'agit d'un loft)
- 1 Une
- 2 Deux
- 3 Trois
- 4 Quatre ou plus

2.7 Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation ? (N'encerclez qu'une seule réponse.)

- 1 Sans le Programme d'acquisition d'une propriété, **je n'aurais pas pu** acheter une propriété.
- 2 Le Programme d'acquisition d'une propriété **m'a permis de devancer** ma décision d'acheter une propriété.
- 3 Le Programme d'acquisition d'une propriété **a peu influencé** ma décision d'acheter.

2.8 Sans l'existence du Programme d'acquisition d'une propriété, auriez-vous acheté une propriété neuve ?

1 Oui 2 Non

2.8.1. Pour ceux qui font l'acquisition d'une unité résidentielle neuve de 3 chambres à coucher à titre d'acheteur expérimenté, auriez-vous acheté à Montréal ?

1 Oui 2 Non

2.9 L'aide financière que vous recevrez en vertu du Programme d'acquisition d'une propriété vous aura aidé principalement à : (N'encerclez qu'une seule réponse.)

- 1 Rembourser un prêt effectué pour constituer la mise de fonds de base exigée par les institutions financières;
 - 2 Réduire le prêt hypothécaire;
 - 3 Payer les frais liés à l'achat de votre propriété (déménagement, notaire, etc.);
 - 4 Acheter des meubles, des appareils électroménagers, des éléments de décoration, etc.;
- Autre, précisez : _____

2.10 Le logement que vous achetez fait-il partie du Programme Accès Condos de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ?

- 1 Oui 2 Non

Si oui, répondez aux deux questions suivantes. Si non, signez l'attestation du demandeur plus bas.

2.11 Quelle est la PRINCIPALE raison pour laquelle vous avez choisi un logement d'Accès Condos ?

2.12 Sans la combinaison du programme Accès Condos et du Programme d'aide financière pour l'acquisition d'une propriété, auriez-vous acheté une propriété neuve à Montréal ?

- 1 Oui 2 Non

Attestation du demandeur et des copropriétaires

Je (nous) certifie (certifions) que les renseignements donnés précédemment sont vrais et complets.
 Je (nous) reconnais (reconnaissons) que toutes les sommes versées en vertu du programme, sur la foi d'une déclaration fautive ou incomplète, devront être remboursées à la Ville de Montréal et, dans ce cas, je (nous) reconnais (reconnaissons) que je (nous) perds (perdons) mon (notre) droit à ces sommes. Je (nous) permets (permettons) à la Ville de Montréal d'effectuer les vérifications nécessaires à l'examen de cette demande ou à l'administration du programme, et d'exiger tout document ou information qui lui est nécessaire à cette fin. Je (nous) fais (faisons) cette déclaration solennelle la sachant vraie et je (nous) reconnais (reconnaissons) qu'elle a la même valeur que sous serment, selon la Loi sur la preuve du Canada.

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Signature du demandeur

Signature des copropriétaires

N'oubliez pas de remplir la partie 4 de ce formulaire avec une personne habilitée par la loi à recevoir les déclarations solennelles et de joindre, au moment de l'envoi du formulaire, les documents indiqués à la page 19 ou 20 du présent formulaire selon que votre demande est déposée sur la base d'une offre d'achat ou sur la base d'un acte de vente.

Attestation de l'entrepreneur

Nom ou raison sociale _____

N° Rue Ville Province Code postal

Téléphone _____

Numéro de la demande de permis de construction de la Ville de Montréal

Date de parachèvement des travaux

J'atteste que le (les) demandeur(s) suivant(s) : _____

S'est (se sont) porté(s) acquéreur(s) de l'immeuble suivant :

1. Adresse de l'unité résidentielle : _____

2. Numéro de lot connu et désigné de l'unité résidentielle : _____

Pour la somme de :

1. Unité résidentielle (incluant notamment l'espace de rangement) : _____ \$ (taxes incluses)

2. Espace de stationnement (s'il y a lieu) : _____ \$ (taxes incluses)

3. Formant un total de : _____ \$ (taxes incluses)

J'atteste que le prix d'achat de l'immeuble indiqué comprend tous les « extras », incluant ceux acquis par le(s) requérant(s) après la signature de l'offre d'achat (contrat préliminaire), et tout élément lié à cette propriété et acquis sur un acte de vente distinct de celui de l'unité résidentielle, le cas échéant.

J'atteste que la valeur attribuée au stationnement fait référence uniquement à l'espace de stationnement et ne comprend pas d'autres éléments tels que, par exemple, un espace de rangement, une terrasse ou des ajouts ou modifications à l'espace habitable.

Plan de garantie

1 APCHQ

 Garantie des maisons neuves Garantie Abrisat Garantie des immeubles résidentiels

2 ACQ

 Garantie ACQ Garantie Qualité-Habitation

3 APECQ

 Garantie Habitation des

Maîtres bâtisseurs

N° d'enregistrement de l'unité résidentielle _____

Certificat Novoclimat

N° du certificat délivré par Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques du ministère des Ressources naturelles.

Certification ou demande de certification LEED Certification délivrée par le Conseil du bâtiment

durable du Canada Date : _____

 Demande de certification par le Conseil du bâtiment

durable du Canada Date : _____

Nom du représentant autorisé

Année Mois Jour

Signature

Cette partie doit être remplie seulement par l'acheteur d'un bâtiment résidentiel existant de 1, 2 ou 3 logements hors sol

Conditions d'admissibilité

1. L'acheteur est une personne physique.
2. L'acheteur doit démontrer qu'il n'a pas été propriétaire, incluant par le biais d'une succession, d'une habitation située au Québec au cours des 5 années précédant l'achat. Cette période de 5 ans est définie en fonction des dates d'inscription au Registre foncier de la vente de la propriété antérieure et de l'achat de la nouvelle propriété.
3. Le bâtiment résidentiel existant doit comporter 1, 2 ou 3 logements hors sol ne comportant aucun autre usage principal. Dans le cas des bâtiments de 2 ou 3 logements, au moins un logement doit être offert en location au moment du versement de l'aide financière.
4. Le bâtiment doit avoir été construit ou transformé depuis plus de 10 ans.
5. Sauf s'il s'agit d'un bâtiment de 1 logement hors sol, le bâtiment ne doit pas être détenu en copropriété divisée au moment de l'achat et ne doit pas faire l'objet d'une conversion en copropriété divisée au moment du traitement de la demande et dans les 3 années suivant l'octroi de l'aide financière.
6. Le bénéficiaire doit s'engager à demeurer propriétaire de l'unité résidentielle pour une période de 3 ans à compter de la date de l'achat et l'occuper à titre de résidence principale.
7. Le prix d'achat maximal ne doit pas dépasser 400 000 \$ pour un bâtiment existant de 1 logement hors sol, 450 000 \$ pour un bâtiment existant de 2 logements hors sol et 490 000 \$ pour un bâtiment résidentiel de 3 logements hors sol.

Parties à remplir

Pour vous inscrire au programme, vous devez remplir les parties 1, 3 et 4 du présent formulaire et joindre, en plus du formulaire dûment rempli, les documents indiqués à la page 19 ou 20 selon le cas.

Questions sur le bâtiment acheté

- 3.1 Nombre total de logements dans le bâtiment : hors sol _____ sous-sol _____**
- 3.2 Quel logement comptez-vous occuper en tant que propriétaire ? _____**
Numéro de l'unité
- 1 Le logement libéré par l'ancien propriétaire;
 - 2 Le logement libéré par un locataire;
 - 3 Le logement que j'occupais comme locataire;
 - 4 Un logement vacant.
- 3.2.1 Pour les bâtiments de 2 logements hors sol et plus, est-ce qu'il y a des membres de la famille (parents, enfants, etc.) qui demeurent ou demeureront dans un autre logement du bâtiment ?**
- 1 Oui 2 Non Si oui, dans quelle(s) unité(s) ? _____
- 3.3 Nombre d'étages du bâtiment, excluant le sous-sol _____**
- 3.4 Quelle est la superficie de votre logement ? _____ pi² ou _____ m²**
- 3.5 Combien y a-t-il de chambres à coucher dans votre logement ?**
- 1 Une 2 Deux 3 Trois 4 Quatre ou plus
- 3.6 Avez-vous une ou des places privées de stationnement ?**
- 1 Oui Combien ? _____ À l'intérieur : _____ À l'extérieur : _____
- 2 Non
- 3.7 Le bâtiment résidentiel que vous venez d'acheter constituait-il votre premier choix ?**
- 1 Oui 2 Non, répondez à la question 3.7.1
- 3.7.1 Quel compromis avez-vous fait ? (N'encerclez qu'une seule réponse.)**
- 1 Une propriété existante plutôt qu'une propriété neuve
 - 2 Un immeuble à logements (plex) plutôt qu'une propriété unifamiliale
 - 3 Le choix du quartier
- Autre, précisez : _____

3.8 L'aide que vous recevrez en vertu du Programme d'acquisition d'une propriété vous aura aidé PRINCIPALEMENT à : (N'encerclez qu'une seule réponse.)

- 1 Rembourser un prêt effectué pour constituer la mise de fonds de base exigée par les institutions financières;
- 2 Réduire le prêt hypothécaire;
- 3 Payer les frais liés à l'achat de votre propriété (déménagement, notaire, etc.);
- 4 Acheter des meubles, des appareils électroménagers, des éléments de décoration, etc.;
- 5 Entreprendre des travaux de rénovation.

Autre, précisez : _____

3.9 Quel est l'énoncé qui explique le mieux votre décision d'acquérir un bâtiment résidentiel existant ? (N'encerclez qu'une seule réponse.)

- 1 Les loyers m'aideront à financer l'hypothèque : c'est pour moi une façon avantageuse d'accéder à la propriété;
- 2 Il s'agit pour moi d'un investissement à moyen terme;
- 3 J'aime la formule plex (accès à une cour, entrée privée, espace de rangement, etc.);
- 4 Le (les) logement (logements) locatif (locatifs) de mon plex me permettra (permettront) de loger des parents (intergénérationnel).
- 5 Je voulais une maison unifamiliale.

Autre, précisez : _____

3.10 Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation ? (N'encerclez qu'une seule réponse.)

- 1 Le Programme d'acquisition d'une propriété a influencé ma décision d'acheter;
- 2 Le Programme d'acquisition d'une propriété m'a permis de devancer ma décision d'acheter une propriété;
- 3 Le Programme d'acquisition d'une propriété a influencé ma décision d'acheter une propriété locative;
- 4 Le Programme d'acquisition d'une propriété n'a eu aucune influence sur ma décision d'acheter.

Autre, précisez : _____

3.11 Avez-vous l'intention d'entreprendre des travaux de rénovation importants au cours des 12 prochains mois ?

- 1 Oui, répondez à la question 3.11.1 2 Non 3 Je ne sais pas

3.11.1 Pour quelles raisons voulez-vous entreprendre des rénovations ?

- 1 Pour répondre à des travaux urgents;
- 2 Pour moderniser mon logement;
- 3 Pour améliorer le ou les logements locatifs;
- 4 Pour accroître l'efficacité énergétique de mon immeuble, de mon logement.

Autre, précisez : _____

Attestation du demandeur et des copropriétaires

Je (nous) certifie (certifions) que les renseignements donnés précédemment sont vrais et complets.
Je (nous) reconnais (reconnaissons) que toutes les sommes versées en vertu du programme, sur la foi d'une déclaration fautive ou incomplète, devront être remboursées à la Ville de Montréal et, dans ce cas, je (nous) reconnais (reconnaissons) que je (nous) perds (perdons) mon (notre) droit à ces sommes. Je (nous) permets (permettons) à la Ville de Montréal d'effectuer les vérifications nécessaires à l'examen de cette demande ou à l'administration du programme, et d'exiger tout document ou information qui lui est nécessaire à cette fin. Je (nous) fais (faisons) cette déclaration solennelle la sachant vraie et je (nous) reconnais (reconnaissons) qu'elle a la même valeur que sous serment, selon la Loi sur la preuve du Canada.

Signature du demandeur _____

Année	Mois	Jour

Signature des copropriétaires

N'oubliez pas de remplir la partie 4 de ce formulaire avec une personne habilitée par la loi à recevoir les déclarations solennelles et de joindre, au moment de l'envoi du formulaire, les documents indiqués à la page 19 ou 20 du présent formulaire selon que votre demande est déposée sur la base d'une offre d'achat ou sur la base d'un acte de vente.

REMARQUE IMPORTANTE : Photocopier cette page au besoin, selon le nombre d'acheteurs de l'unité ou du bâtiment faisant l'objet de la demande.
Certains bureaux Accès Montréal ou bureaux d'arrondissement peuvent offrir un service de commissaire à l'assermentation à peu de frais.

Je soussigné(e), _____
Nom du déclarant

domicilié(e) au _____
Adresse actuelle du déclarant

déclare solennellement ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance du Programme d'acquisition d'une propriété de la Ville de Montréal.
2. Je suis informé(e) du fait que je suis responsable de m'assurer que la demande d'aide financière est bel et bien parvenue à la Direction de l'habitation, un arrondissement ou un bureau Accès Montréal dans les délais prescrits par le programme.
3. Je suis informé(e) du fait que l'aide financière accordée en vertu du Programme d'acquisition d'une propriété est consentie aux seules personnes qui, durant les cinq (5) dernières années, n'ont pas été propriétaires d'un appartement ni d'une construction résidentielle comportant au moins un logement situé au Québec, sauf dans les cas où la propriété visée est une unité résidentielle neuve de 3 chambres à coucher répondant aux critères du programme.
4. Je déclare n'avoir été propriétaire ou copropriétaire ni d'un appartement tenu en copropriété divise ou indivise ni d'une construction résidentielle comportant au moins un logement situé au Québec durant les cinq (5) dernières années. Cette exigence ne s'applique pas dans les cas où la propriété visée est une unité résidentielle neuve de 3 chambres à coucher, sauf si le requérant dépose une demande à titre d'accédant à la propriété.
5. Je déclare que le prix d'achat tel qu'indiqué dans la présente déclaration solennelle est fidèle au prix réellement payé pour acquérir cette unité résidentielle, incluant tous les « extras » et tout élément lié à cette propriété faisant l'objet d'un acte de vente séparé, le cas échéant.
6. Je me suis porté acquéreur de l'immeuble faisant l'objet de la demande pour la somme de :
 - a. Unité résidentielle (incluant notamment l'espace de rangement) : _____ \$ (taxes incluses)
 - b. Espace de stationnement (s'il y a lieu) : _____ \$ (taxes incluses)
 - c. Formant un total de : _____ \$ (taxes incluses)

Et j'ai signé à _____, le _____ jour du mois de _____

deux mille _____

Signature du déclarant

Déclaré solennellement devant moi,

à _____, ce _____ jour du mois de _____

deux mille _____

Nom et adresse de la personne habilitée aux fins des déclarations solennelles (notaire ou commissaire à l'assermentation)

Signature du notaire ou du commissaire à l'assermentation

Numéro de code du notaire de la Chambre des notaires du Québec

*** Cette déclaration doit être reçue par une personne habilitée par la loi à recevoir les déclarations solennelles.**

Lorsque la propriété comporte plus de 2 propriétaires, utilisez cette page pour fournir l'information demandée.

1.4 (suite)

Propriétaire 3

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
N°	Rue	App.	Ville	
Province	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	
Courriel				

Propriétaire 4

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
N°	Rue	App.	Ville	
Province	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	
Courriel				

Propriétaire 5

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
N°	Rue	App.	Ville	
Province	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	
Courriel				

1.8 (suite) Avant d'acheter le logement faisant l'objet de la demande, chacun de vous étiez

Propriétaire 3 : 1 Locataire 3 Chez vos parents
 2 Colocataire 4 Propriétaire
Autre, précisez : _____

Propriétaire 4 : 1 Locataire 3 Chez vos parents
 2 Colocataire 4 Propriétaire
Autre, précisez : _____

Propriétaire 5 : 1 Locataire 3 Chez vos parents
 2 Colocataire 4 Propriétaire
Autre, précisez : _____

1.9 (suite) Devenez-vous propriétaire pour la première fois ?

- Propriétaire 3 : 1 Oui, passez à la question 1.10
 2 Non
- Propriétaire 4 : 1 Oui, passez à la question 1.10
 2 Non
- Propriétaire 5 : 1 Oui, passez à la question 1.10
 2 Non

1.9.1. (suite) Veuillez préciser :

- Propriétaire 3 : 1 Vous avez déjà vendu votre propriété
 Date d'inscription de la vente au registre foncier : _____
 2 Vous avez l'intention de vendre pour pouvoir acheter votre nouvelle propriété
 3 Vous avez l'intention de conserver cette propriété
 4 Autre, précisez : _____
- Propriétaire 4 : 1 Vous avez déjà vendu votre propriété
 Date d'inscription de la vente au registre foncier : _____
 2 Vous avez l'intention de vendre pour pouvoir acheter votre nouvelle propriété
 3 Vous avez l'intention de conserver cette propriété
 4 Autre, précisez : _____
- Propriétaire 5 : 1 Vous avez déjà vendu votre propriété
 Date d'inscription de la vente au registre foncier : _____
 2 Vous avez l'intention de vendre pour pouvoir acheter votre nouvelle propriété
 3 Vous avez l'intention de conserver cette propriété
 4 Autre, précisez : _____

1.9.2. (suite) Veuillez indiquer l'adresse de la propriété et préciser s'il s'agit :

- Propriétaire 3 : 1 D'une résidence principale
 2 D'une résidence secondaire (chalet, maison de villégiature)
 3 Autre, précisez : _____
 Adresse de la propriété : _____
- Propriétaire 4 : 1 D'une résidence principale
 2 D'une résidence secondaire (chalet, maison de villégiature)
 3 Autre, précisez : _____
 Adresse de la propriété : _____
- Propriétaire 5 : 1 D'une résidence principale
 2 D'une résidence secondaire (chalet, maison de villégiature)
 3 Autre, précisez : _____
 Adresse de la propriété : _____

Liste des documents à fournir

Demande déposée sur la base d'une offre d'achat

Pour une demande d'aide financière déposée sur la base d'une offre d'achat, vous devez fournir, au moment du dépôt de votre demande, les documents suivants :

Formulaire de demande d'aide :

- Partie 1 complétée
 - Partie 2 complétée et signée (**unité résidentielle neuve seulement**)
 - Partie 3 complétée et signée (**bâtiment résidentiel existant seulement**)
 - Déclaration solennelle (partie 4, page 14) complétée, signée et assermentée par un notaire ou un commissaire à l'assermentation (**une déclaration solennelle pour chacun des requérants**)
 - Attestation de l'entrepreneur (partie 2, page 11) complétée et signée par l'entrepreneur (**unité résidentielle neuve seulement**)
-
- Copie complète de l'offre d'achat (contrat préliminaire) acceptée, incluant toutes les annexes, signée et datée par le vendeur
 - Plan fourni par le promoteur au moment de la signature de l'offre d'achat (contrat préliminaire) montrant la disposition des pièces de l'unité acquise (**unité résidentielle neuve seulement**)

Si vous êtes locataire au moment du dépôt de la demande :

- Toutes les pages d'un bail récent (**pour chacun des requérants**)
- ET**
- Copie de l'assurance locataire couvrant l'année en cours sur laquelle apparaît le (les) nom(s), l'adresse de résidence et la mention que le (les) requérant(s) est (sont) assuré(s) à titre de locataire(s) occupant(s) OU copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un compte de service public (Hydro-Québec, Gaz Métropolitain) sur lequel apparaît le (les) nom(s) et l'adresse de résidence (**pour chacun des requérants**)

Si vous habitez chez vos parents au moment du dépôt de la demande :

- Lettre des parents confirmant l'adresse et la durée de votre séjour à cette adresse (**pour chacun des requérants**)
- ET**
- Copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un document (compte d'une carte de crédit ou d'une compagnie de téléphonie cellulaire, relevé de notes d'une institution d'enseignement) sur lequel apparaît le nom et l'adresse de résidence (**pour chacun des requérants**)

Si vous êtes chambreur au moment du dépôt de la demande :

- Lettre du propriétaire confirmant votre adresse de résidence et la durée de votre séjour à cette adresse (**pour chacun des requérants**)
- ET**
- Copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un document (compte d'une carte de crédit ou d'une compagnie de téléphonie cellulaire, relevé de notes d'une institution d'enseignement) sur lequel apparaît le nom et l'adresse de résidence (pour chacun des requérants)

Documents additionnels pour toute demande déposée pour une aide financière « famille »

Si l'enfant est né :

- Certificat de naissance ou d'adoption d'un enfant de moins de 18 ans. Un certificat dans une autre langue que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction effectuée par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)

Si l'enfant est en garde partagée :

- Document attestant que le requérant a la garde légale de l'enfant au moins 40 % du temps (jugement de la cour, lettre signée des 2 parents ou document fiscal récent émis par les gouvernements du Québec ou du Canada)

Si l'enfant est à naître :

- Document émis par un médecin indiquant de la date prévue de l'accouchement

D'autres documents pourraient vous être demandés en cours de traitement de votre dossier

Liste des documents à fournir

Demande déposée sur la base d'un acte de vente

Pour une demande d'aide financière déposée sur la base d'un acte de vente, vous devez fournir, au moment du dépôt de votre demande, les documents suivants :

Formulaire de demande d'aide :

- Partie 1 complétée
- Partie 2 complétée et signée (**unité résidentielle neuve seulement**)
- Partie 3 complétée et signée (**bâtiment résidentiel existant seulement**)
- Déclaration solennelle (partie 4, page 14) complétée, signée et assermentée par un notaire ou un commissaire à l'assermentation (**une déclaration solennelle pour chacun des requérants**)
- Attestation de l'entrepreneur (partie 2, page 11) complétée et signée (**unité résidentielle neuve seulement**)
- Copie complète de l'acte de vente
- Copie complète de l'offre d'achat (contrat préliminaire) acceptée, incluant toutes les annexes, signée et datée par le vendeur
- Plan fourni par le promoteur au moment de la signature de l'offre d'achat montrant la disposition des pièces de l'unité acquise (**unité résidentielle neuve seulement**)
- Copie du certificat de garantie de maison neuve (**unité résidentielle neuve seulement**)
- Preuve de l'occupation de l'unité, à savoir une copie de l'assurance habitation sur laquelle apparaît le nom du (des) requérant(s), l'adresse et la mention que les (les) requérant(s) est (sont) assuré(s) à titre de propriétaire(s) occupant(s) ou de copropriétaire(s) occupant(s)
- Certificat de localisation (**unité résidentielle neuve, catégorie « logement pour famille », seulement**)

Si vous étiez locataire avant d'emménager dans l'unité résidentielle qui fait l'objet de la présente demande :

- Toutes les pages d'un bail récent (**pour chacun des requérants**)

ET

- Copie de l'assurance locataire couvrant l'année en cours sur laquelle apparaît le (les) nom(s), l'adresse de résidence et la mention que le (les) requérant(s) est (sont) assuré(s) à titre de locataire(s) occupant(s) OU copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un compte de service public (Hydro-Québec, Gaz Métropolitain) sur lequel apparaît le (les) nom(s) et l'adresse de résidence (**pour chacun des requérants**)

Si vous habitez chez vos parents avant d'aménager dans l'unité résidentielle qui fait l'objet de la présente demande :

- Lettre des parents confirmant l'adresse et la durée de votre séjour à cette adresse (**pour chacun des requérants**)

ET

- Copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un document (compte d'une carte de crédit ou d'une compagnie de téléphonie cellulaire, relevé de notes d'une institution d'enseignement) sur lequel apparaît le nom et l'adresse de résidence (**pour chacun des requérants**)

Si vous étiez chambreur avant d'aménager dans l'unité résidentielle qui fait l'objet de la présente demande :

- Lettre du propriétaire confirmant votre ancienne adresse de résidence et la durée de votre séjour à cette adresse (**pour chacun des requérants**)

ET

- Copie récente (moins de 4 mois) et complète d'un document (compte d'une carte de crédit ou d'une compagnie de téléphonie cellulaire, relevé de notes d'une institution d'enseignement) sur lequel apparaît le nom et l'adresse de résidence (**pour chacun des requérants**)

Documents additionnels pour toute demande déposée pour une aide financière « famille »

Si l'enfant est né :

- Certificat de naissance ou d'adoption d'un enfant de moins de 18 ans. Un certificat dans une autre langue que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction effectuée par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)

Si l'enfant est en garde partagée :

- Document attestant que le requérant a la garde légale de l'enfant au moins 40 % du temps (jugement de la cour, lettre signée des 2 parents ou document fiscal récent émis par les gouvernements du Québec ou du Canada)

Si l'enfant est à naître :

- Document émis par un médecin attestant de la date prévue de l'accouchement

D'autres documents pourraient vous être demandés en cours de traitement de votre dossier

